



*La Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts*

**Mémoire présenté à**

**La commission de la représentation  
électorale**

**Matane le 28 mai 2008**

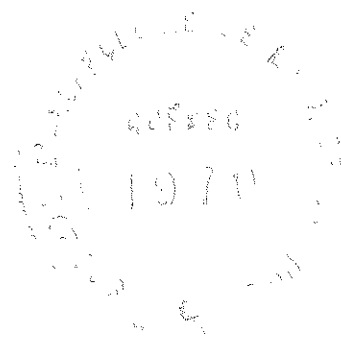
**Par : Ghislain Lebeau**

**Pour : La Société d'Histoire et d'Archéologie  
des Monts**

*675, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1T9*

◆ *Tél. : (418) 763-7871*

◆ *[www.genealogie.org/club/sbgmonts](http://www.genealogie.org/club/sbgmonts) ◆ Courriel. : [genealogie@globetrotter.net](mailto:genealogie@globetrotter.net)*



Membres de la commission  
Citoyens,

Mon intervention se fera en 3 points.

1. Présentation
2. Petit historique de la commission de 2001
3. Comment garder l'intégrité électorale et territoriale de la région gaspésienne

#### 1 - Présentation

Mon nom est Ghislain Lebeau

Je suis citoyen de la Ville de Ste-Anne-des-Monts. Je viens vous présenter aujourd'hui au nom de la Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts, dont je suis membre, ce mémoire.

Une Société d'histoire a pour but de faire connaître et diffuser l'histoire des gens, des événements et des choses qui nous ont précédés et du présent que nous vivons, qui deviendra par le fait même : "L'histoire".

#### 2 - Petit historique de la Commission du 28 mars 2001

"Je me souviens" que le mercredi du 28 mars 2001, des gens du comté de Matane se sont présentés devant une commission du même genre que celle-ci, afin de défendre la région gaspésienne pour quelle ne perde pas l'un de ces comtés. Rappelez-vous, en l'occurrence, on voulait faire disparaître de la carte électorale du Québec, le comté de Matane. À cet effet, on ne pouvait continuer de bâtir l'histoire politique de ce comté, par sa disparition. Aujourd'hui, l'histoire malheureuse se répète, on veut faire disparaître le comté de Gaspé. On lâche une proie pour s'attaquer à une autre.

Je me souviens et me rappelle aussi de certains thèmes développés à cette commission du 28 mars 2001. Nous ne les développerons pas mais nous vous en rappellerons quelques-uns. A ce moment on parlait de :

- 1 - L'immensité territoriale des comtés de la région gaspésienne affectée par le redécoupage
- 2 - Désœuvrement de la population  
(Rappelons nous la disparition du comté de Gaspé-Nord)

- 3 - Comtés d'exception  
(Ungava, les îles-de-la-Madeleine)
- 4 - Comparaison territoriale entre les comtés de centres urbains et les comtés de régions.
- 5 - L'arbitraire du plus ou moins 25 % qui nous a été imposé et j'en passe.

3 - Comment garder l'intégrité électorale et territoriale de la région gaspésienne

À ce sujet, je dirai qu'actuellement pour modifier la carte électorale du Québec, on se sert d'arguments comme la diminution ou l'augmentation des populations de certaines régions et de certains comtés. Dans cette vision, les quatre circonscriptions de la Gaspésie n'entrent plus dans les paramètres du plus ou moins 25% par rapport à la moyenne des 42,713 électeurs par comté à l'échelle du Québec. Cela veut dire que, si la population de la Gaspésie continue de diminuer, bientôt la région gaspésienne à plus ou moins brève échéance ne comptera plus que deux ou un seul comté.

Le député de ce genre de circonscription pour rendre visite à ses électeurs et se rendre utile à ceux-ci n'aura plus d'autres choix qu'à ce déplacer en hélicoptère ou en avion, étend donné l'immensité du territoire.

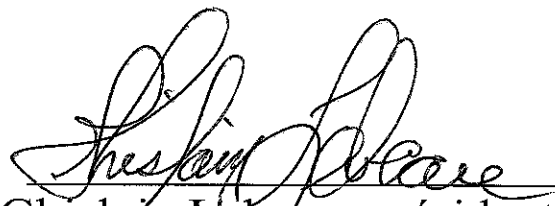
Nous ne serons plus qu'un "PARC" électorale. Voilà l'absurdité de l'article du plus ou moins 25%.

Membres de la Commission, ils vous seraient possible de contrer cet article désuet, en suggérant à nos élus de l'assemblée Nationale, de changer cet état de chose, en leurs demandant de modifier l'article 16 de la loi électorale. Serait-il possible que la carte électorale soit composée de circonscriptions urbaines où l'écart maximal serait de plus ou moins 20% et de circonscriptions rurales où l'écart maximal serait de plus ou moins de 30 à 35% par rapport à la moyenne des électeurs des comtés du Québec. Le problème des régions de petits électors serait réglé pour longtemps. En attendant, cette intervention de votre part auprès des élus (es), nous vous demandons le statut quo pour tous les comtés de la région gaspésienne.

Membres de la Commission, cette suggestion pour nous, est loin d'être une statistique, c'est plutôt une logique humaine qui garantirait au comté de régions moins peuplées la continuation d'une représentation normale, à l'assemblée Nationale du Québec. Les Habitants de la Gaspésie, ne sont pas des robots que l'on manoeuvre à l'aide de statistiques, mais plutôt des êtres humains qui réagissent à l'adversité avec courage, sentiments et logique humaine non programmée.

Comprenez-nous et agissez pour le bien de la Gaspésie et des régions comme la nôtre. Si vous le faites ainsi, vous passerez à "l'HISTOIRE".

Merci de m'avoir entendu.



---

Ghislain Lebeau, président de la S.H.A.M.